

LES LAURIERS DE LA PRÉVENTION

2016

2^{ème} édition

jeudi 16 juin

Récompenser les adhérents acteurs de la prévention au travail !

Thèmes 2016

QVT

Qualité de Vie au Travail

HANDICAP

Maintien en emploi

TMS

Troubles MusculoSquelettiques

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Marie Sanchez : 01 44 67 84 30
courriel: marie.sanchez@sestidf.fr

Une récompense décernée par le

 **Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail**





**Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail**

SEST - SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL BASÉ EN ILE-DE-FRANCE

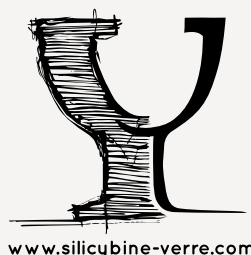
Le SEST, Service aux Entreprises pour la Santé au Travail, est une association créée en 1946 et régie par les dispositions de la loi du 1er Juillet 1901. Elle est organisée conformément aux articles L4621-1 et suivants du Code du Travail et aux textes qui les complètent ou les modifient.

Notre rayon d'action s'étend sur les quatre départements des Haut-de-Seine, de Paris, de l'Essonne et du Val-de-Marne.

Notre service de médecine du travail est administrée par un Conseil d'Administration, composé de représentants des employeurs, élus par l'Assemblée Générale, et de membres salariés de la Commission de Contrôle (membres de droit tels que définis à l'article R. 241-12 du Code du Travail). Son Président actuel est Monsieur Denys BRUNEL.

Le SEST compte plus de 7000 entreprises adhérents pour près de 95 000 salariés suivis.

NOS PARTENAIRES



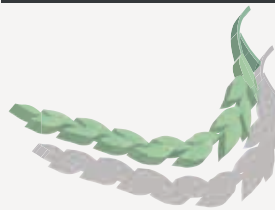
L'ÉVÉNEMENT

1^{ère} Partie

UNE
CONFÉRENCE

La Prévention :
trop cher pour les
entreprises ?

2^{nde} Partie



Remise des
Lauriers de
la Prévention

de 18h30 à 20h30,

Hôtel Mercure PARIS Porte d'Orléans, 13 rue François Ory, 92120 Montrouge
Suivi d'un cocktail

CONFÉRENCIERS

Philippe EMSALEM Ingénieur des Mines de Paris et diplômé d'économie de l'Université de Paris II Assas.

Depuis 2010, il développe avec l'OPPBTP la démarche Prévention & Performance qui établit par l'exemple le lien entre ces deux dimensions souvent opposées. Cette démarche a été présentée au Congrès Mondial de la Santé et Sécurité au Travail en 2014, et des études analogues ont été menées à l'étranger et dans divers secteurs.

Philippe EMSALEM sera accompagné de Florence GODINHO – Ergonome et Intervenante en Prévention des Risques Professionnels au SEST.

LES NOMINÉS 2016

Catégorie TMS

Résidence les Rivalières
Groupe DOMUSVI

Zf France Services

TCM 94

Les Amis de l'Atelier

Pôle Médico-social La Planchette

FNAC

Catégorie HANDICAP (maintien en emploi)

SOGETI France

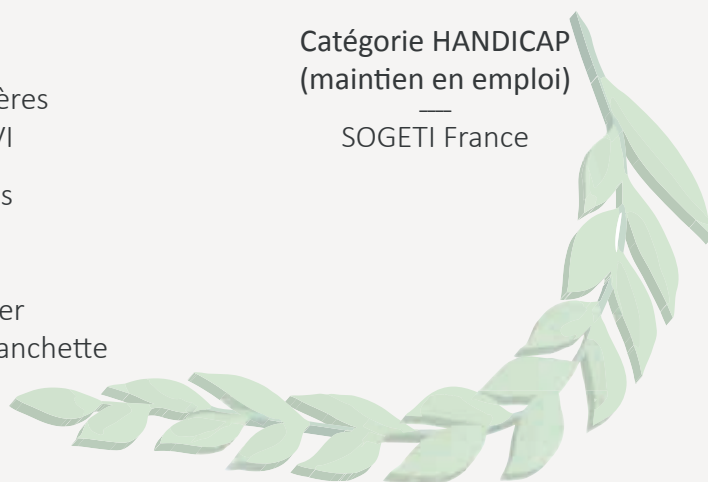
Catégorie QVT

NOVEOS
GESTION

AMADEUS France

Résidence Médicis
Groupe DOMUSVI

Résidence Madeleine VERDIER



LE JURY

Le jury 2016 est composé des Lauréats 2015 :

- Isabelle WOULDSTRA – (Résidence Le Corbusier Groupe ORPEA)
- Elodie LEBAUDY – (Crèche La Ferme – Groupe BABILOU)
- Ahmed ABDILLAH – (Seine Ouest Habitat)
- Patricia VILLEROY – (Carrefour Market)
- Antonia RYCKBOSH – (Groupe La Maison Bleue)

Le « Jury d'Honneur »

Intitutions de tutelle

Médecins spécialisés en Prévention des Risques Professionnels

LES LAURIERS DE LA PRÉVENTION 2016

Suite au succès de l'année dernière, le **SEST – Service aux Entreprises pour la Santé au Travail** souhaite reconduire en 2016 les « **Lauriers de la Prévention** » dans l'optique de continuer à encourager la prévention des risques professionnels auprès de ses entreprises adhérentes.

Le **16 juin 2016**, à l'**Hôtel Mercure de Montrouge**, notre Service de Santé au Travail mettra en lumière les entreprises adhérentes qui se mobilisent au travers d'initiatives et d'actions menées pour prévenir la santé de leurs salariés.

Pour nous, récompenser et mettre en avant publiquement les entreprises engagées dans l'amélioration des conditions de travail représente une véritable opportunité, celle de jouer notre rôle de préventeur et de promouvoir toutes les initiatives visant à favoriser la réduction du développement de maladies professionnelles.

Cette année, pour la deuxième édition des « Lauriers de la Prévention », nous avons retenu les thèmes suivants :

- Qualité de Vie au Travail
- TMS (troubles musculo-squelettiques)
- Handicap (maintien en emploi).

Au-delà du bien-être dans l'entreprise, la **QVT** est en réalité **une démarche plus globale**, constituant une politique qui s'applique à l'organisation du travail.

Les TMS incarnent la **première cause de maladie professionnelle**. Ils représentent **plus de 9 millions de journées de travail perdues et approximativement 900 millions d'euros de frais couverts par les cotisations des entreprises***.

Au cours de sa carrière, **tout salarié** peut être confronté à une **situation d'inaptitude**, ou de **risque d'inaptitude**, susceptible de **menacer son emploi**. Aujourd'hui, 1 personne sur 2 ne reprend pas son activité professionnelle suite à un arrêt de travail supérieur à 6 mois.

Un Jury composé des Lauréats de l'année dernière, remettra aux entreprises ayant obtenu le plus grand nombre de votes, les Trophées du 1er et 2ème Prix par catégorie.

Un « Jury d'honneur » composé de Médecins spécialisés dans les différentes catégories proposées, (connus dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels) et d'Institutions de tutelle.

Toutes les entreprises adhérentes participantes aux Lauriers de la Prévention 2016 seront présentées lors de la soirée et chaque entreprise primée sera invitée à monter sur scène pour recevoir ses Lauriers.

La cérémonie des Lauriers de la Prévention sera précédée d'une **conférence sur la rentabilité de la prévention** animée par Philippe EMSALEM, Ingénieur des Mines de Paris et diplômé d'économie de l'Université de Paris II Assas. Il sera accompagné d'un Ergonome du SEST.

LIENS UTILES

Tous les reportages diffusés lors de la cérémonie des Lauriers de Prévention seront disponibles sur notre chaîne YouTube



www.sestidf.fr

